



Nouméa le 05 mars 2019

Monsieur le président,

L'association « Un cœur une voix », que j'ai l'honneur de présider, s'attache à la défense des quelques 43 000 résidents de Nouvelle-Calédonie actuellement privés du droit de vote aux élections provinciales ainsi qu'aux scrutins référendaires, car arrivés sur le territoire après la date retenue par l'Accord de Nouméa soit le 8 novembre 1998.

« Un cœur, une voix » défend le principe républicain de représentation nationale retenue par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, voulant qu'à un citoyen corresponde une voix. Les exclus du droit de vote en Nouvelle-Calédonie représentent à ce jour 25% du corps électoral local et pèseraient environ 12 sièges aux élections provinciales.

Comme on ne construit pas une société en excluant ses forces vives mais en les intégrant, notre association propose la réintégration des électeurs français exclus.

Consciente néanmoins de la singularité de la Nouvelle-Calédonie et de la particularité de sa relation avec l'histoire et la République, notre association propose un moratoire à l'intégration des exclus du droit de vote. Un moratoire, qui pourrait s'appuyer sur la jurisprudence « Trentin-Haut-Adige » de la Cour européenne de justice, qui précise « *qu'après un certain laps de temps, chaque personne répondant aux critères de citoyenneté nationale peut demander le droit de vote aux élections locales* ».

Aussi, et dans la perspective des élections provinciales du 12 mai prochain, pour lesquelles votre formation politique présentera ou soutiendra des candidats, je vous saurais gré de bien vouloir exposer votre positionnement sur la question du « *dégel* » du corps électoral en Nouvelle-Calédonie. Et plus précisément :

- 1- Etes-vous favorable ou non à l'inscription des exclus sur les listes électorales provinciales ? Sous quelles conditions si oui ?
- 2- Si vous y êtes favorable, en cas d'élection, quelles sont les propositions de votre parti politique pour obtenir l'inscription des exclus sur les listes électorales provinciales?

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Raphaël ROMANO
Président de l'association
Un cœur une voix